

Réutilisation des eaux usées traitées sur le littoral

Dossier de rédaction de H2o
April 2025

19 projets à l'issue de la 2^e vague du programme CEREMA-ANEL

Le CEREMA, l'Association nationale des élus des littoraux et le Ministère de la Transition écologique, avec le soutien des agences de l'eau, l'Office français de la biodiversité et la Banque des Territoires, ont lancé un programme pour accompagner les territoires littoraux dans le déploiement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Après 12 premiers territoires en 2024, 19 collectivités ont rejoint le programme lors de la deuxième vague de l'appel à projets.

Ce programme vise à renforcer la gestion de la ressource en eau face aux effets du changement climatique et aux enjeux de résilience, dans le cadre du Plan Eau 2023, qui ambitionne de multiplier par 10 la réutilisation des eaux d'ici 2030. La mesure 18 du Plan Eau a pour objectif de dynamiser la mise en œuvre de projets de REUT sur les zones littorales. Le programme d'accompagnement soutient les collectivités littorales dans l'élaboration de stratégies de REUT adaptées à leur contexte. Il inclut plusieurs étapes d'étude : études d'opportunité (diagnostic territorial des tensions sur la ressource, des besoins actuels et futurs, des acteurs territoriaux et identification des stations d'épuration opportunes) ; études de pré-faisabilité (analyse bénéfices-risques des projets et élaboration d'une feuille de route prévisionnelle) ; études de faisabilité (analyse coût-bénéfice technico-économique, social et environnemental du projet retenu). Plusieurs collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions, syndicats des eaux et d'assainissement, sociétés publiques locales) bénéficieront pour réaliser ces études : d'un appui technique du CEREMA et d'un cadre méthodologique pour le montage et le suivi des études ; de subventions à hauteur de 80 % maximum ; d'une dynamique collective de partage d'expérience.

Les 19 lauréats de la 2^e vague de l'appel à projets